

COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Bruxelles, le 16 septembre 1969

"100ème REUNION DE LA SECTION SPECIALISEE POUR L'AGRICULTURE"

du Comité économique et social des Communautés européennes

- Séance académique -

ALLOCUTION DE M. LE PRESIDENT DU GROUPE II

Message de M. O. BRENNER, Président du IIème Groupe
présenté par M. MARKMANN

Mesdames, Messieurs,

Au nom du groupe des travailleurs du Comité économique et social, je voudrais à mon tour présenter mes meilleurs vœux de succès à la section spécialisée pour l'agriculture et à son bureau, à l'occasion de cette centième réunion qui s'est tenue aujourd'hui.

Quand on a fourni un travail aussi considérable et sérieux que celui de la section spécialisée pour l'agriculture, il est pleinement justifié de célébrer brièvement l'évènement et de s'efforcer, après une rétrospective du travail accompli dans le passé, de trouver de nouveaux points de départ pour l'avenir.

Personnellement, je ne me sens pas apte à donner un aperçu détaillé de l'évolution de la politique agricole européenne et de la contribution apportée en ce domaine par la section spécialisée pour l'agriculture. D'ailleurs, les orateurs qui m'ont précédé viennent de le faire brillamment. Je voudrais toutefois saisir l'occasion pour insister tout particulièrement sur une expérience d'ordre général qui a trait également aux activités de cette section spécialisée. Je veux parler du rapprochement humain qui résulte d'un travail et d'une responsabilité assumés en commun pour une cause ou une idée, travail et responsabilité en commun qui constituent un excellent moyen pour parvenir à ce rapprochement des

hommes, à cette estime des uns pour les autres, même dans le heurt des opinions, qui sied à toute discussion démocratique. L'estime mutuelle, le respect des opinions d'autrui, sont certainement la condition première du bon déroulement des travaux futurs d'une section spécialisée comme celle-ci. Précisément dans la politique agricole, il importe essentiellement que les intérêts des consommateurs et ceux des producteurs soient conciliés. Rien n'est certes plus difficile. Et je crois que tous les membres de la section spécialisée pour l'agriculture peuvent en témoigner.

En soulignant la nécessité du compromis et du respect mutuel, je ne veux évidemment pas dire que les divergences d'opinion ou les oppositions d'intérêts doivent rester cachés. Bien au contraire, les oppositions doivent se manifester clairement. C'est le seul moyen de parvenir à des compromis ne contournant pas les problèmes, mais faisant avancer leur solution. Actuellement, le marché commun européen des produits agricoles connaît de grandes difficultés. Par ailleurs, des problèmes importants restent à résoudre. Pour ces motifs, le principe de la discussion franche et loyale dans la perspective de solutions adéquates devrait continuer à présider aux travaux de la section spécialisée pour l'agriculture. Il ne suffira d'évoquer des formules comme "financement commun" et "restructuration de l'agriculture" pour que l'on saisisse immédiatement l'importance d'un semblable principe. Celui-ci ne vaut d'ailleurs pas uniquement pour la section spécialisée pour l'agriculture: il est valable au contraire pour l'ensemble du Comité économique et social.

Permettez-moi d'aborder encore un autre problème à l'occasion de cette célébration. La majorité des membres du Comité économique et social et de ses sections spécialisées sont politiquement engagés. Leur opinion ne peut pas être sans importance

pour le développement de la Communauté. Malgré cela, on doit constater que les avis de notre Comité et de ses sections spécialisées ne sont pas connus d'une large fraction de l'opinion publique. J'y vois une grande lacune. Nous devrions nous employer davantage à y remédier. On entend souvent dire que les sections spécialisées doivent discuter en premier lieu les problèmes techniques soulevés par les documents soumis à leur examen, ou encore que les problèmes politiques fréquemment liés aux problèmes techniques doivent être exclus de leur discussion, attendu que la demande d'avis ne les mentionne pas. Les réserves ainsi formulées ne sont guère de nature à contribuer à un renforcement de l'autorité politique du Comité économique et social. Les efforts constants déployés en vue d'une rationalisation des procédures de travail du Comité devraient s'accompagner d'efforts tout aussi grands pour réaliser en son sein une synthèse entre avis technique et prise de position politique, synthèse qui lui permettrait de contribuer à la formation de l'opinion publique, et ceci dans l'esprit d'un affermissement de l'intégration européenne. Je ne pouvais m'empêcher de faire tout au moins allusion à ces problèmes à l'occasion de la 100ème réunion d'une section spécialisée qui a tant travaillé et a déployé tant d'efforts pour réaliser notre objectif commun : une Europe unie.
